

Commune de LIGINIAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du Conseil Municipal en date du 21 janvier 2022 à 20h00 selon convocation en date du 17 janvier 2022.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE.

Absents excusés : M BOUILHAC (a donné procuration à Mme BRAULT)

Secrétaires de séance : Mrs SIRIEIX et VERNIENGEAL

Objet : Délibération n°2022-013 : Subvention pour voyage scolaire à Chamonix

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier du Principal du Collège de Neuvic au sujet du voyage scolaire organisé pour les classes de 3èmes à Chamonix du 31 janvier au 4 février 2022.

Le montant restant à charge pour les familles s'élève à 380 euros par enfant. 6 Familles de la commune sont concernées.

Il propose d'aider ces familles dans le financement de ce voyage

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- ✓ Attribuent une subvention d'un montant de 190 euros par enfant résidant sur la commune soit un total de : 1 140 euros.
- ✓ Disent que cette subvention sera versée directement au Collège de Neuvic

Envoyé en préfecture le 28/01/2022

Reçu en préfecture le 28/01/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 019-211911300-20220121-DCM2022013-DE

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 21 janvier 2022.
Le Maire, Frédéric BIVERT.

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

